

Guide d'évaluation de la composante Primaire d'un plan sectoriel pour l'éducation

**Secrétariat de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (IMOA)
de l'Éducation pour tous (EPT)**

Mars 2006

Note : Ce guide vise à aider les équipes qui mènent l'évaluation et devra bien entendu être adapté comme il se doit aux conditions du pays. Au fil de l'expérience acquise dans le domaine des évaluations, on espère que les réactions des usagers serviront à améliorer les versions futures de ce guide.

Évaluation et endossement de la composante enseignement primaire d'un plan sectoriel pour l'éducation

Pays :

Commentaires généraux :

Atouts

Préoccupations

Conclusion

Signature par les partenaires qui recommandent l'endossement du plan sectoriel dans le cadre de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l' EPT

Nom de l'agence

Signature

Introduction

1. L'évaluation technique pour l'endossement du plan sectoriel dans le cadre de l'Initiative pour une mise en œuvre accélérée de l' EPT, dite Initiative *Fast Track*, est menée ou commandée par les bailleurs de fonds locaux dans le pays.¹ Elle vise deux objectifs : a) fournir des preuves de l'existence d'un environnement de politique générale propice aux investissements productifs dans le secteur de l'éducation, et donner des preuves qu'il sera remédié aux contraintes de capacité de façon à faciliter la mise en œuvre des politiques ; et b) guider les bailleurs de fonds pour ce qui est de coordonner leur soutien et d'avaliser la crédibilité et la viabilité du plan sectoriel du pays. Bien que l'accent soit mis sur l'enseignement primaire, l'évaluation technique adopte une stratégie sectorielle lorsqu'il y a lieu (par exemple sur le plan du financement), afin que les questions relatives à ce niveau d'éducation soient replacées dans le contexte approprié. On trouvera ci-après une série de lignes directrices à prendre en compte dans le cadre du processus d'évaluation. Elles ont principalement pour objectif de s'assurer que les questions clés sont effectivement traitées ; les tableaux spécifiques et les outils d'évaluation présentés ci-dessous (tels que le modèle de simulation) devront donc être traités comme des exemples devant être adaptés aux situations spécifiques des pays.

Résultat attendu de l'évaluation

2. Le résultat attendu de l'évaluation est un document clair qui requière aussi peu de travail que possible de la part des institutions publiques et des bailleurs de fonds publics et locaux, tout en s'efforçant d'assurer une certaine cohérence dans la rigueur de l'évaluation dans les différents pays ; elle n'a pas pour objet de reproduire le processus de préparation du plan sectoriel pour l'éducation lui-même ni de créer un processus parallèle d'évaluation. Il s'agit donc de dresser un bilan du plan de développement sectoriel d'un pays, d'en déterminer la qualité en fonction de critères objectifs et, si le plan est déjà mis en œuvre, d'évaluer l'expérience à ce jour.

3. Ce document a pour objet de formuler des recommandations en termes d'actions des bailleurs de fonds dans les quatre domaines spécifiques suivants :

a) *Le volume estimé des ressources externes* nécessaires au cours des trois prochaines années en vue de financer le plan du pays pour parvenir à l'achèvement universel du cycle primaire, sur la base d'un scénario optimiste (orientation stratégique et plan d'action d'excellente qualité), d'un scénario intermédiaire (avec une indication des questions encore en suspens), et d'un scénario de base (avec une indication des problèmes clés qui nuisent au potentiel de réussite du plan). Les recommandations devront inclure la nature du soutien externe nécessaire (ventilation des dépenses courantes et d'investissement prévues), le choix des instruments de prêt, et les contraintes liées à la capacité d'absorption, en particulier au niveau de la fourniture de service ;

b) *Le processus de suivi*, y compris les indicateurs de suivi des progrès en termes d'intrants, de produits et de résultats. Ce document pourra suggérer des questions à examiner à l'occasion des revues annuelles conjointes, ainsi qu'un processus d'évaluation du soutien des bailleurs de fonds et de la coordination globale ;

¹ Le nom et l'affiliation des membres de l'équipe d'évaluation technique devront figurer dans le rapport d'évaluation.

- c) *Informations clés ou données insuffisantes*, ainsi que les stratégies suggérées pour y remédier ;
- d) *Questions de renforcement des capacités* assorties de recommandations spécifiques par bailleur de fonds pour coordonner une réponse.

Afin de s'assurer que ses conclusions et recommandations reposent sur un examen systématique des éléments de preuve disponibles, l'équipe chargée de l'évaluation pourra suivre les étapes pratiques explicitées ci-dessous dans l'organisation de ses activités.

Étapes pratiques pour mener l'évaluation

4. Étant donné que pour parvenir à l'achèvement universel du cycle primaire, pour les filles comme pour les garçons, il sera nécessaire de disposer de ressources considérables — internes et externes — ainsi que de la capacité requise pour améliorer la couverture et la gestion, l'évaluation devra examiner minutieusement la viabilité budgétaire du plan proposé ainsi que les probabilités qu'il aboutisse aux résultats souhaités sur le terrain. Le protocole suivant en six étapes constitue un processus systématique pour parvenir à une conclusion bien documentée à cet égard.

5. Étape 1. Lister les principaux documents disponibles pour l'évaluation (y compris la stratégie pour le secteur de lutte contre le VIH/SIDA et contre l'inégalité des sexes). Le tableau 1 présente un exemple de matrice. Ceci a pour objet de s'assurer que la documentation nécessaire à l'évaluation technique est disponible et d'encourager le partage de documents techniques entre tous les partenaires. Cet exercice permettra également de déterminer si la base d'information sous-jacente est suffisamment récente et fait l'objet d'une appropriation suffisante de la part de l'État.

6. Étape 2. Distiller les indicateurs de base de l'éducation à partir des documents disponibles. Il s'agit de résumer de façon aussi succincte que possible les informations générales essentielles afin que tous les partenaires disposent d'une base commune pour juger les conclusions de l'évaluation ; dans la mesure du possible, les données conjoncturelles et les données désagrégées selon les sexes ou sur la base d'autres groupes de population pertinents, devront être fournies (voir les tableaux 2A et 2B pour des exemples de référence qui pourront être adaptés à la situation spécifique nationale). L'évaluation technique devra tenir compte de toute insuffisance ou éventuelle inexactitude des données et utiliser ces informations pour étayer ses recommandations sur les futurs recueils de données ou travaux analytiques à mener.

7. Étape 3. Évaluer l'orientation stratégique à long terme proposée pour le développement du secteur. La principale tâche en l'occurrence consiste à évaluer le bien-fondé des orientations de politique stratégique du pays en vue de l'achèvement universel du cycle primaire et de la parité entre les sexes d'ici 2015 (à savoir l'ODM pour l'éducation). À cette fin, il convient d'adopter une optique à long terme (par exemple sur une période de 10 ans) et de poser quatre questions fondamentales : a) quels sont les compromis envisagés pour atteindre l'objectif énoncé d'une manière réaliste sur le plan budgétaire tout en tenant compte des autres utilisations des ressources publiques, y compris celles demandées par d'autres sous-secteurs de l'éducation ; b) quelles sont les politiques structurelles adoptées pour s'assurer que l'apprentissage par les élèves continue à s'améliorer dans une situation d'expansion rapide ; c) quelles sont les politiques adoptées pour répondre aux défis auxquels le secteur doit faire face, tels que le VIH/SIDA ou les conflits armés ; et (d) quelles politiques spécifiques sont adoptées pour

affronter les défis de l'inégalité des sexes en termes de scolarisation, rétention, achèvement du cycle primaire et qualité des apprentissages dans un contexte d'expansion rapide ?

8. Un modèle de simulation des coûts et du financement constitue un outil approprié, parmi d'autres, pouvant être utilisé pour contribuer à répondre aux questions qui précèdent. Le tableau 3B présente un exemple de certains résultats de simulation qui sont pertinents dans le cadre de la présente analyse. Il convient de noter que bien que la présente évaluation porte essentiellement sur l'enseignement primaire, certains des résultats de la simulation ont trait à l'enseignement post-primaire en vue de resituer le développement de l'enseignement primaire dans le cadre de l'ensemble du secteur. Le tableau présente également les valeurs du cadre indicatif de l'Initiative *Fast Track*, les conditions initiales du pays, les objectifs en termes de scolarisation et de conditions d'enseignement pris pour hypothèses de différents scénarios de simulation ainsi que leurs implications en matière de coût et de financement. Il s'agirait typiquement de présenter un scénario de statu quo (par exemple le premier) et un scénario final (le scénario adopté par les autorités), ainsi qu'une ou deux autres options pour illustrer les compromis opérés pour parvenir au scénario final.

9. En tirant parti des données et en les comparant au cadre indicatif de l'Initiative *Fast Track*, l'équipe chargée de l'évaluation pourra traiter des questions suivantes relatives au bien-fondé des orientations stratégiques du pays :

a) *Globalement pour le secteur de l'éducation dans son ensemble*, quel est l'ordre de grandeur du coût d'investissement ? Les dépenses courantes agrégées projetées pour 2015 sont-elles réalistes et sera-t-il possible de les financer ? Quel est le niveau supposé de financement intérieur pour l'éducation, et quel est le montant du déficit de financement qui en résulte ? Quelle part du déficit de financement des dépenses courantes est relative aux salaires des enseignants, dans le primaire et dans les autres cycles ? L'évaluation des coûts prend-elle en compte l'impact prévu du VIH/SIDA ? Les informations contenues dans le tableau 3 peuvent contribuer à apporter une réponse à ces questions.

b) *Dans l'enseignement primaire*, quels compromis sont proposés pour gérer le coût de l'achèvement universel du cycle primaire tout en encourageant un enseignement de qualité ? (Le coût unitaire projeté est-il réaliste compte tenu de la nécessité d'atteindre les pauvres et les groupes marginalisés et les plus vulnérables ?) Les coûts de construction des salles de classe sont-ils raisonnables ?

c) On peut s'attendre à *une pression croissante sur l'enseignement secondaire* compte tenu du nombre croissant de sortants du cycle primaire qui chercheront à s'inscrire dans le secondaire. Quelles mesures sont envisagées pour gérer cette pression et faire en sorte que l'enseignement secondaire demeure abordable (par exemple : rôle accru du secteur privé, réduction de la spécialisation des enseignants afin de mieux tirer parti de leur temps, mise en place de critères de sélection pour l'accès à l'enseignement secondaire, etc.) ?

d) *La couverture et les coûts de l'enseignement post-secondaire (et des autres services éducatifs, y compris l'enseignement professionnel et l'éducation non formelle, le développement de la petite enfance)* constituent des paramètres importants pour l'orientation stratégique globale du pays. L'évaluation devra passer en revue les objectifs en termes de couverture et de coût unitaire de ces services afin de s'assurer qu'ils ne portent pas atteinte à la viabilité budgétaire globale du plan de développement sectoriel (par exemple, la couverture projetée de l'enseignement supérieur financé par des fonds publics est-elle

raisonnable compte tenu de la demande probable sur le marché du travail de diplômés du supérieur ? Les coûts unitaires sont-ils excessifs par rapport aux niveaux enregistrés dans d'autres pays à faible revenu ?).

10. Étape 4. Évaluer le plan d'action sur trois à cinq ans et identifier les contraintes en termes de capacités. Cette étape met l'accent sur le plan de mise en œuvre pour l'avenir immédiat. L'examen mené par l'équipe chargée de l'évaluation peut s'articuler autour des questions suivantes, par exemple :

a) *Vue d'ensemble des budgets et ampleur de l'expansion dans le plan.* Il peut se révéler très utile de commencer par tirer du modèle de simulation les projections sur trois à cinq ans pour les élèves, les enseignants, les coûts agrégés, etc. et d'y ajouter d'autres données, en fonction des besoins, pour compléter la vue d'ensemble (exemple donné au tableau 4A). Au nombre des questions pertinentes, on peut citer les suivantes : les budgets annuels pour l'éducation dans le cadre de dépenses à moyen terme sont-ils conformes aux orientations stratégiques à plus long terme du pays pour le développement du secteur, et avec les priorités du pays telles que définies dans la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (ou l'équivalent) ? L'ampleur de l'expansion du système — en termes d'augmentation projetée du nombre d'élèves et du nombre d'enseignants recrutés — est-elle réaliste compte tenu de l'expérience récente ? La simulation inclut-elle les projections de l'impact du VIH/SIDA ? Le volume global de construction de salles de classes, d'acquisition de manuels scolaires pourra-t-il effectivement être réalisé au vu de l'expérience récente à cet égard ? L'expérience récente d'exécution de projets financés par les bailleurs de fonds constitue une information utile pour cette section de l'évaluation (un exemple en est donné au tableau 4B).

b) *Préparation du plan d'action pour la mise en œuvre.* Au nombre des questions à poser, on peut citer les suivantes : le plan d'action est-il assorti d'un calendrier pour les activités envisagées, d'un échéancier de décaissements et d'une répartition claire des responsabilités entre les unités au niveau central et local qui exécuteront ses diverses composantes ? Le système de gestion financière est-il adéquat pour gérer le volume escompté de flux financiers et s'assurer que les ressources parviennent bien aux niveaux décentralisés, y compris au niveau des écoles ? Existe-t-il une responsabilisation suffisante pour veiller à ce que les ressources parviennent effectivement à leurs destinataires ?

c) *Renforcement des capacités en vue d'améliorer la mise en œuvre axée sur les résultats.* Parvenir à l'achèvement universel du cycle primaire et à une parité entre les sexes exigera d'accroître les capacités pour toucher les populations qui sont actuellement mal desservies (telles que les populations vivant dans des zones reculées, les orphelins, les filles, les enfants touchés par le SIDA, les enfants handicapés et les pauvres). Le système éducatif aura également besoin de disposer de la capacité d'accroître le recrutement et la formation des enseignants (y compris des mesures destinées à compenser l'impact du SIDA sur le corps enseignant), la construction/rénovation de salles de classes et l'acquisition de manuels scolaires. Parallèlement, afin de promouvoir les résultats d'apprentissage et d'améliorer l'administration d'un système éducatif de plus en plus vaste, il sera nécessaire de disposer de capacités dans le domaine de l'évaluation des élèves et de l'élaboration des programmes scolaires, de l'administration décentralisée du système et de la collecte des données. Enfin, dans certaines circonstances, une réforme sectorielle couronnée de succès exigera l'adoption de nouvelles lois et réglementations administratives. Le tableau 4C constitue un modèle pour l'identification et l'évaluation des contraintes potentielles en termes de capacité qui pourraient nuire à l'exécution du plan d'action.

d) *Préparation des bases nécessaires à une réforme du système à plus long terme.* Il s'agit ici principalement de déterminer si le plan d'action contient ou non des activités qui posent les bases de la réalisation de la stratégie à plus long terme du pays pour le secteur de l'éducation. Par exemple, si la stratégie prévoit une utilisation accrue de classes multi-niveaux ou d'enseignants communautaires dans le primaire, il sera important de préparer l'élargissement de ces domaines en testant des modèles pratiques pour la mise en place de ces classes multi-niveaux ainsi que pour le recrutement et la formation des nouveaux enseignants. On peut donner un autre exemple : si la stratégie prévoit un élargissement des compétences des enseignants sur plusieurs matières ou une simplification d'un programme scolaire trop lourd, des activités doivent démarrer en vue de redéfinir le programme de formation des enseignants ainsi que le programme et les manuels scolaires. Donnons un troisième exemple : si la stratégie à long terme consiste à orienter les dépenses publiques en faveur de l'enseignement primaire en réduisant les coûts unitaires dans l'enseignement supérieur, il sera important de jeter les bases de cette stratégie, par exemple en procédant à la réforme du système du financement pour les étudiants de l'enseignement supérieur et en mettant en place des mesures d'incitation visant une meilleure efficacité des institutions de l'enseignement supérieur. A titre de dernier exemple, si la stratégie à long terme prévoit d'aborder des problèmes substantiels d'inégalité entre les sexes, alors les interventions mises en place pour les résoudre par la promotion de l'éducation des filles devront être suffisamment globales, cohérentes et bien séquencées, en s'occupant des obstacles à la parité au niveau de l'offre comme de la demande.

11. Étape 5. Évaluer le processus de consultation. Le tableau 5 présente une matrice proposée pour répondre aux questions relatives au processus de consultation. Il s'agit principalement de déterminer le degré d'appropriation du plan sectoriel proposé, tant pour ce qui est de son orientation stratégique générale que dans le plan d'action à court terme. L'évaluation technique devra ainsi refléter les consultations avec les diverses branches de l'État, la société civile, les parties prenantes et les bailleurs de fonds, et faire état de leur qualité. Ceci devra inclure l'agence nationale du SIDA. L'endossement du plan de financement par le ministère des Finances devra être clairement démontré. L'évaluation devra aussi déterminer dans quelle mesure les parties prenantes continueront à prendre part au processus d'exécution.

12. Étape 6. Consolider et résumer les résultats de l'évaluation. Pour mener à bien ses activités, l'évaluation pourra préparer un tableau récapitulatif tel que le tableau 6 et l'utiliser pour préparer des recommandations relatives à l'action des bailleurs de fonds dans les quatre domaines indiqués au début du présent document : a) les ressources à l'appui du plan du pays pour parvenir à l'achèvement universel du cycle primaire ; b) les modalités pour opérer un suivi des progrès réalisés ; c) le soutien nécessaire pour remédier aux lacunes identifiées en termes de connaissances et de données dans les domaines critiques ; et d) un appui en termes de renforcement des capacités en vue de faciliter la mise en œuvre du plan de développement sectoriel du pays, en particulier pour ce qui a trait à l'enseignement primaire. Il convient de noter que l'évaluation devra inclure une dimension relative à la parité dans chacun de ces quatre domaines.

Tableau 1 (pour l'étape 1) :
Catalogue des principaux documents pour l'évaluation technique

Document	Date du projet/ Données année de référence	Auteur/ sponsor	Longueur du document
Plan sectoriel de l'éducation			
Orientations stratégiques sur 10 ans pour l'ensemble du secteur			
Plan d'action pour la mise en œuvre sur 3 ans			
Modèle de simulation des coûts et financement de l'éducation			
Liste des analyses pertinentes du secteur de l'éducation			
a) Analyse sexospécifique du secteur			
b) Analyse sociale du secteur			
c) Analyse économique du secteur			
d) etc.			

Tableau 2A (pour l'étape 2) :
Quelques indicateurs de population et d'éducation tirés des documents de l'évaluation

Domaine/Indicateur	Année		Année		Année		Dernière année disponible	
Quelques caractéristiques de la population								
Taille totale (Total/Femmes)								
% de la population au-dessous du seuil de pauvreté (Total/Femmes)								
Taux de prévalence du VIH chez les adultes (Total/Femmes)								
% d'orphelins chez les enfants de 7 à 14 ans (Total/Filles)								
Taux brut de scolarisation (%)								
Enseignement primaire (Total/Filles)								
Enseignement secondaire (Total/Filles)								
Enseignement supérieur (Total/Filles)								
Scolarisation dans l'enseignement primaire et flux d'élèves								
Nombre total d'élèves (Total/Filles)								
% dans des écoles à financement et gestion privés (Total/Filles)								
Taux net de scolarisation (Total/Filles)								
Taux net de scolarisation du quintile le plus pauvre (Total/Filles)								
Taux d'accès en 1 ^{ère} année (Total/Filles)								
Mesure transversale (Total/Filles)								
Mesure de la cohorte (Total/Filles)								
Taux d'achèvement de l'enseignement primaire (%) (Total/Filles)								
Mesure transversale (Total/Filles)								
Mesure de la cohorte (Total/Filles)								
Redoublements en % des inscrits (Total/Filles)								
Filles en % du total des inscrits/de l'achèvement (Total/Filles)								
Résultats d'apprentissage des élèves du primaire								
Note nationale moyenne sur la base d'une évaluation internationale des élèves								
Pourcentage des réponses correctes aux tests nationaux normalisés								

Tableau 2A (suite)

Domaine/Indicateur	Année	Année	Année	Dernière année disponible
Indicateurs de fourniture de services dans les écoles primaires publiques Années dans le cycle Rapport élèves-enseignant (global) Dans les écoles rurales Rapport élèves-classe (global) Dans les écoles rurales Rapport élèves-manuel scolaire (livres de mathématiques et de langue) Nombre d'enseignants (total/femmes) Fonctionnaires en % du total (total/femmes) Salaire annuel moyen par enseignant (y compris prestations) en % du PIB par habitant Fonctionnaires Enseignants non-fonctionnaires Heures d'instruction et charge d'enseignement Heures d'instruction annuelles pour les élèves Heures d'instruction moyennes des élèves par semaine Charge d'enseignement moyenne des enseignants par semaine (heures)				
Dépenses publiques dans l'éducation Dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales Dépenses courantes d'éducation (tous niveaux) en % du PIB Part de l'enseignement primaire dans le total des dépenses courantes d'éducation Part des dépenses courantes dans l'enseignement primaire autres que le salaire des enseignants (%) Part des dépenses reçues par le quintile le plus pauvre Coût récurrent moyen par élève (en % du PIB) Enseignement primaire Enseignement secondaire Enseignement supérieur				

Tableau 2B (pour l'étape 2) :
Indicateurs pertinents de l'éducation pour les groupes défavorisés (dernière année disponible)

Groupe	Ratios bruts de scolarisation			Enseignement primaire					
	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total des inscrits	Taux net de scolarisation	Taux d'accès en 1 ^{ère} année	Taux d'achèvement	% de redoublements	Notes d'apprentissage acquis
Total									
Garçons									
Filles									
Urbain (Total/Filles)									
Rural (Total/Filles)									
Quintile le plus riche (Total/Filles)									
Quintile le plus pauvre (Total/Filles)									
Région la plus performante (Total/Filles)									
Région la moins performante (Total/Filles)									
Enfants handicapés (Total/Filles)									
Groupes autochtones (Total/Filles)									

Tableau 3A (pour l'étape 3) :
Objectifs et stratégies prioritaires pour le secteur

Objectifs et stratégies prioritaires pour le secteur en termes de Scolarisation Primaire Universelle
Objectifs et stratégies prioritaires pour le secteur en termes d'égalité entre les sexes

Tableau 3B (pour l'étape 3) :
Quelques résultats de simulation des coûts et financement pour l'évaluation des orientations stratégiques

Indicateur	Valeur du cadre indicatif Fast Track	Année de référence	Objectifs/résultats en 2015 selon les différents scénarios			
			A	B	C	D
a. Indicateurs de flux d'élèves						
% du groupe d'âge entrant en première année de primaire ^(a) (Total/Filles)	100					
% du groupe d'âge achevant la dernière classe du cycle primaire ^(b) (Total/Filles)	100					
% de redoublements chez les élèves du primaire (Total/Filles)	10 ou moins					
Inscriptions dans l'enseignement post-primaire						
Nb d'élèves du secondaire (Total/Filles)						
NB d'étudiants de l'enseignement supérieur (Total/Filles)						
Taux brut d'inscription dans le secondaire (Total/Filles)						
b. Indicateurs de fourniture de services dans les écoles primaires financées sur fonds publics						
Ratio élèves – enseignant ^(c)	40:1					
Salaire moyen annuel par enseignant : ^(d)						
Enseignants en poste (Total/Femmes)						
Nouveaux enseignants (Total/Femmes)						
Moyenne pondérée des enseignants en poste et des nouveaux enseignants	3,5					
Dépenses pour des intrants scolaires autres que les enseignants en % des dépenses récurrentes totales dans l'enseignement primaire ^(e)	33					
Heures d'instruction par an pour les élèves ^(f)	850 -1000					
% d'élèves inscrits dans des écoles primaires financées par des fonds privés	10 ou moins					
Coût pour construire, meubler et équiper une salle de classe du primaire (USD)	8 000 ⁽ⁱ⁾					
c. Coûts supplémentaires de la réponse au VIH/SIDA						
Prévention (éducation basée sur les aptitudes de la vie quotidienne, etc.)						
Enseignants (remplacement, substitution, code de conduite, etc.)						
Enfants affectés par le SIDA						
d. Coûts additionnels spécifiques relatifs à la promotion de la parité entre les sexes						
Interventions sur la demande (Sensibilisation des communautés, doublement des subventions par tête aux écoles pour les filles, etc.)						

Interventions sur l'offre (Formation continue sur les questions d'éducation et parité, mesures de discrimination positive pour le recrutement de femmes enseignantes, opportunités « seconde chance », mise en œuvre de politiques liées au harcèlement sexuel dans les écoles, élimination des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, etc)						
e. Coûts récurrents effectifs/projetés (en % du PIB)						
Enseignement primaire						
Post-primaire						
Total						
Part de l'enseignement primaire dans le total des dépenses ^(g)	42-64					
f. Coûts en capital projetés de la construction des salles de classe						
Coûts des services d'eau et d'assainissement (avec toilettes séparées pour filles et garçons)						
Coût global en USD						
g. Mobilisation des ressources intérieures effectives/projetées						
Recettes publiques générées dans le pays en % du PIB	14-18					
Ressources publiques récurrentes pour l'éducation						
En % des recettes générées dans le pays ^(h)	20					
En % du PIB	2,8-3,6					
h. Insuffisance des ressources récurrentes intérieures						
Pour l'enseignement primaire						
Pour l'enseignement post-primaire						
% du déficit de financement correspondant aux salaires des enseignants du primaire						

a/ Défini comme les non-redoublants en première année en pourcentage de la cohorte de population ayant l'âge officiel d'entrée en première année de primaire.

b/ Si les données sur les élèves achevant le cycle ne sont pas disponibles, utiliser le nombre de non-redoublants en dernière année de primaire en pourcentage de la cohorte de la population ayant l'âge officiel de fin du primaire.

c/ Ce dénominateur inclut seulement les enseignants ayant des tâches d'enseignement ; les écoles financées par des fonds publics font référence à celles dont les enseignants sont entièrement payés par l'État, directement ou indirectement.

d/ Fait référence à la rémunération des enseignants en milieu de carrière ; la rémunération comprend les salaires et les prestations assorties d'une valeur en numéraire (telles que les retraites, les services de santé, les transports, les logements et d'autres postes payés par l'état).

e/ Les dépenses portant sur des postes autres que la rémunération des enseignants comprennent : i) la rémunération du personnel non enseignant dans les écoles, ainsi que du personnel au niveau du district, ou au niveau régional ou central ; ii) les dépenses affectées au matériel pédagogique, à la maintenance et à d'autres dépenses courantes ; iii) la formation continue des enseignants ; iv) les dépenses courantes de l'évaluation et des examens des élèves ; et v) les subventions accordées aux élèves, repas scolaires et autres services faisant partie du financement axé sur la demande.

f/ Indiquer le niveau moyen et non maximum.

g/ Comprend les dépenses par le biais des ministères qui fournissent des services de scolarité primaire et secondaire, d'enseignement professionnel/technique et d'enseignement supérieur ; la valeur « indicative » cible pour 2015 devra être étalonnée en fonction de la longueur du cycle primaire, à savoir 42 % pour 5 ans, 50 % pour 6 ans, 58 % pour 7 ans, et 64 % pour 8 ans.

h/ Les dépenses discrétionnaires sont définies comme les dépenses publiques toutes sources confondues, moins le service de la dette (paiement des intérêts uniquement).

i/. 8 000 dollars a été la valeur moyenne utilisée dans les simulations de la Banque mondiale pour chiffrer le coût de l'ODM pour l'éducation.

Tableau 4A (pour l'étape 4) :
Quelques cibles quantitatives du plan d'action sur 3 à 5 ans

	Année de référence	Projections			
		2006	2007	2008	Cumulé 2006-2008
Nombre d'élèves dans les écoles publiques Primaire (Total/filles) Secondaire (Total/filles)					
Nombre de nouveaux enseignants dans les écoles publiques Primaire (Total/femmes) Secondaire (Total/femmes)					
Nombre de manuels devant être achetés et distribués Classes du primaire Classes du secondaire					
Nombre de nouvelles salles de classe devant être construites Écoles primaires Écoles secondaires Nombre de nouvelles toilettes (Total/ pour filles)					
Stratégie pour l'égalité entre les sexes Nombre de nouveaux enseignants/directeurs d'école formés sur les questions de parité Nombre de manuels révisés avec une dimension d'égalité des sexes (i.e. sans stéréotypes sexistes) Nombre de campagnes de sensibilisation à l'éducation des filles					
Budget récurrent global Enseignement primaire Enseignement secondaire Enseignement supérieur Autres					
Budget global pour les investissements en capital Enseignement primaire et secondaire Enseignement supérieur					

Tableau 4B (pour l'étape 4) :
Performance et décaissement des projets/programmes du primaire financés en externe

Projet financé sur une base multilatérale/ bilatérale ^{a/}	Performance ^{b/}		Engagement (USD millions)	Décaissement (USD millions)		
	Objectifs de développement	Progrès de l'exécution		2000	2001	2002

a/ Indiquer la période d'exécution et fournir une brève description du projet.

b/ Indiquer si la performance du projet est satisfaisante ou non par rapport à ses objectifs de développement (OD) et aux progrès dans son exécution (PE). Comprend les fonds de la Commission nationale du SIDA pour l'éducation

**Tableau 4C (pour l'étape 4) :
Contraintes en termes de capacité et plans pour y remédier**

Domaine	Noter la nature des contraintes en termes de capacité, le cas échéant	Décrire le plan proposé pour renforcer les capacités
Recrutement, soutien et développement des enseignants Formation initiale (total/femmes) Formation continue (total/femmes) Recrutement (total/femmes) Évaluation des enseignants Inspection des écoles Gestion de l'impact du VIH/SIDA sur le corps enseignant		
Évaluation des élèves et définition du programme scolaire Tests normalisés Banques de tests pour les tests de diagnostic Élaboration du programme scolaire (y compris intégration des aspects liés au VIH/SIDA et à l'égalité entre les sexes)		
Données pour une meilleure gestion Système d'information pour la gestion de l'éducation Système pour la collection et l'analyse de données par sexe Suivi des dépenses		
Systèmes de passation des marchés/des contrats Distribution du matériel d'instruction Construction des écoles		
Promotion de la scolarité auprès des populations cibles Cartographie scolaire pour améliorer l'accès aux écoles Conception des écoles (y compris eau et assainissement) Conception d'interventions de financement axées sur la demande (y compris les enfants orphelins en raison du VIH/SIDA et d'autres causes)		
Administration et gestion		
Budgétisation et gestion financière au niveau national		
Administration publique au niveau infranational		
Cadre juridique/institutionnel		
Promulgation de lois pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative <i>Fast Track</i>		
Élimination des obstacles juridiques pour l'enseignement primaire		
Promulgation de lois sur la discrimination et l'égalité des chances (par sexe, VIH/SIDA, etc.)		
Capacité au niveau des écoles Directeurs d'école Associations parents-enseignants		

**Tableau 5 (pour l'étape 5) :
Consultation avec les parties prenantes**

Parties prenantes	Date(s) des consultations passées ou prévues	Format/durée des consultations	Commentaires sur la qualité des consultations et questions soulevées
État Pouvoir législatif Ministère des Finances Ministère des affaires de femmes /de la parité Autres ministères dépensiers Administration régionale Administrations locales			
Société civile Groupes civiques et/ou autochtones ONG (y compris le réseau Education des filles et SIDA) Organisations/réseaux de femmes clefs			
Parties prenantes Chefs d'établissement Enseignants Administrateurs/ Inspecteurs Parents/Élèves/Communauté locale			
Agences bilatérales (énumérer toutes celles qui participent)			
Agences multilatérales			
ONG internationales			

**Tableau 6 (pour l'étape 6) :
Récapitulatif de l'évaluation technique**

Domaine d'évaluation	Commentaires synthétiques	Note ^{a/}
1. Base de connaissances étayant le plan sectoriel Quelle en est la qualité, à en juger par la documentation disponible ? Quelles sont les lacunes critiques qui subsistent dans les données et l'analyse ?		
2. Contenu du plan sectoriel en termes d'orientations stratégiques à long terme Dans quelle mesure est-ce viable sur le plan budgétaire ? Les compromis opérés en termes de couverture et de fourniture de services sont-ils bien fondés ?		
3. Contenu du plan d'action à court terme Les affectations budgétaires dans le cadre de dépenses à moyen terme sont-elles conformes aux ambitions du plan ? Dans quelle mesure les plans d'expansion sont-ils réalisables ? Dans quelle mesure le plan est-il prêt à être exécuté ? Les contraintes en termes de capacité les plus importantes seront-elles bien résolues ?		
4. Consultation avec les parties prenantes Dans quelle mesure le plan a-t-il été avalisé par d'autres parties du gouvernement, en particulier par le ministère des Finances ? Dans quelle mesure le plan est-il jugé acceptable par les parties prenantes clés du système éducatif ? Dans quelle mesure le plan est-il jugé acceptable par les membres de la société civile ? Dans quelle mesure le plan a-t-il reçu l'appui de la communauté des bailleurs de fonds ?		
Évaluation globale		

a/ Le fait d'utiliser un système de notation (qui pourra par exemple aller de 1 – très médiocre – à 4 – excellent) présente l'avantage de regrouper un volume important d'informations dans un chiffre unique. Ces notes ont certes pour effet de faciliter l'évaluation de l'évolution du pays, mais elles ne doivent en aucun cas être utilisées mécaniquement.